



BVA – Global Compact Communication sur le Progrès 2017

Engagement de la Direction du Groupe BVA

Société d'études et conseil créée en 1970, spécialiste du comportement, BVA est reconnu comme l'un des leaders les plus innovants du secteur. Classé 3^{ème} institut d'études en France et 18^{ème} dans le monde, BVA est présent dans 7 pays et 3 continents et réalise 60% de son chiffre d'affaires à l'international. BVA est également membre du réseau WIN qui couvre 95% du marché mondial et du réseau Global NR.

Dans un monde toujours plus connecté, BVA allie data sciences et sciences humaines pour rendre les données vivantes et inspirantes et ce, dans le domaine de 4 expertises clés autour du comportement.



Ensemble, nous aidons les marques et les organisations à améliorer l'expérience des clients, des consommateurs, des collaborateurs et des citoyens pour générer progrès et croissance équitable.

Pour décrypter la complexité des comportements, BVA puise son inspiration dans la multidisciplinarité de ses équipes.

Ainsi sous un même toit, collaborent des spécialistes venus de deux horizons complémentaires : au côté des experts métiers et sectoriels, nos spécialistes en data sciences (économétrie, data-mining, machine-learning) et en sciences humaines (psychologie sociale, anthropologie, sciences du comportement) mettent leurs talents au service d'équipes projets dédiées aux challenges des clients. Ensemble, ils rendent la donnée vivante et assurent sa connexion au réel.

En 2016, BVA a investi 4% de son CA dans la recherche et développement. Les équipes R&D de BVA entretiennent des liens étroits avec la recherche universitaire, en particulier dans les disciplines qui ouvrent de nouvelles opportunités pour nos clients : le big-data, l'intelligence artificielle, et les innovations technologiques (Blockchain, Bots, IOT...) ou encore l'économie comportementale, les neurosciences et les mesures biométriques.



La multidisciplinarité garantit un meilleur impact des actions de nos clients dans la vraie vie : qu'il s'agisse d'interprétations, de choix des critères d'observations, de test d'hypothèses, ou de parti-pris de modélisation.

BVA s'est engagé à adhérer au Pacte Mondial dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue en matière de préoccupations sociales, sociétales et environnementales, et de contribuer encore davantage à plusieurs de nos démarches :

- La Qualité est l'ambition de beaucoup de sociétés. Pour le Groupe BVA, au-delà d'un choix, il s'agit d'un impératif absolu dicté à la fois par notre marché et par notre positionnement.

La Direction Générale met tout en œuvre pour valoriser la démarche Qualité au sein de l'entreprise et faire partager à tous les collaborateurs cette conviction primordiale que seule la qualité de nos prestations, la recherche et la mise en œuvre constante d'améliorations, l'innovation par l'écoute des attentes formulées et potentielles des clients seront à même de créer les conditions du succès de demain.

- Dans le cadre de notre politique RSE, nos axes d'actions prioritaires se portent sur une politique sociale, environnementale, civique et une politique de sécurité adaptée.

A travers la publication de notre première communication sur le progrès, BVA réaffirme son engagement et sa volonté de promouvoir les principes du Pacte Mondial de l'ONU.

Ce présent rapport d'activité « Communication sur le Progrès 2017 » dresse un état des lieux des différentes actions engagées en 2016 et antérieurement, au regard de plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial.

Pour le Directoire, Pascal Gaudin, Directeur Général





Le Groupe BVA... en chiffres



1970

Année de création



155 MILLIONS

CA en 2016



60%

Part du CA réalisé à l'international

Présent dans 7 pays et 3 continents



#3

Classement France et #18 classement Wordwide



700

Collaborateurs



11

Bureaux régionaux



4%

Du CA investi en R&D



47

Années d'expérience et de fun !



Description des actions menées par le Groupe BVA pour mettre en œuvre les principes du Pacte Mondial de l'ONU

Droits de l'homme

Rappel du Principe N°1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence

De manière générale :

- Le Groupe BVA respecte les 8 conventions fondamentales de l'OIT (Organisation Internationale du Travail).
- Le Groupe BVA se conforme aux lois nationales et autres lois applicables sur le travail des enfants, le travail forcé, la santé et la sécurité, la formation sur la santé et la sécurité, la liberté d'association et droit à la négociation collective, les pratiques disciplinaires, les heures de travail.
- Notre groupe assure à l'ensemble des collaborateurs de bonnes conditions de travail notamment en termes de rémunération, d'horaires, d'équilibre vie professionnelle / vie privée et de relation des individus à leur travail.
- Les relations sociales sont fondées sur le dialogue avec les instances représentatives du personnel (IRP), toutes présentes dans le groupe (CHSCT, CE, DP, DS).
- Pour évaluer le climat social, le Groupe BVA réalise une étude de satisfaction interne tous les deux ans.
- Pour contribuer à renforcer le lien social au sein de l'entreprise, un petit déjeuner quotidien (du lundi au vendredi) est offert sur le site de Boulogne Billancourt.



Plus spécifiquement en matière de santé et sécurité :

- Le Groupe BVA gère les aspects de santé et de sécurité au travail, la prévention des risques auprès de l'ensemble des collaborateurs.
 - Chaque filiale et établissement est doté d'un CHSCT qui sont les interlocuteurs privilégiés de la Direction sur les questions de santé et sécurité au travail.
- **La sécurité au travail** est gérée par les services généraux de manière centralisée pour tout le groupe (établissements et filiales françaises). Cela comprend notamment :
 - le **suivi et la vérification du matériel** de sécurité et d'incendie (extincteurs, défibrillateurs) ;
 - les **formations des sauveteurs secouriste** du travail et des formations **à la manipulation des extincteurs** ;
 - **l'habilitation électrique** (formation de certains collaborateurs sur les sites In Vivo France et des collaborateurs du service IT).
- **La santé** est gérée par les RH. Les visites médicales des salariés sont organisées selon le code du travail 2017 (loi El Khomri). Des visites d'ergonomes sont organisées à la demande des collaborateurs. **Des aménagements de poste** de travail peuvent être réalisés à la demande de la médecine du travail et des investissements sont fait en fonction de la pathologie (fauteuil, souris ergonomique, clavier, accès handicapés...).
- Un **registre des accidents mineurs** sur le lieu de travail est tenu par les services généraux.
- Un **registre des accidents du travail** est tenu par le service RH : il détaille la société, le salarié, la date, le type d'accident (travail ou trajet), le nombre de jours d'arrêt et un bref descriptif de l'accident. Un rapport est fait trimestriellement au CHSCT concerné.
- Dans chaque établissement, **un document unique d'évaluation des risques** a été établi conjointement avec les CHSCT et est à la disposition des salariés. Ce document est mis à jour annuellement et fait l'objet d'un plan d'actions.
- **En cas de risques spécifiques**, type épidémie de grippe A, une information générale de prévention est diffusée à l'ensemble des salariés, ainsi que du matériel du type masque et gel hydro-alcoolique.
- **Un PCA** (Plan de Continuité d'Activité) peut être mis en place.

Rappel du Principe N°2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme

- Pour les études à l'international, le Groupe BVA est membre du réseau WIN qui applique le code international CCI / ESOMAR des Etudes de marché et d'opinion. Le Groupe BVA travaille avec des sociétés adhérant aux principes éthiques et de bonnes pratiques du Code international des études de marché et d'opinion qui fixe notamment des règles de protection des répondants aux enquêtes, de protection de la confidentialité des données collectées et de protection des enfants ou populations jeunes.

Depuis **2008, BVA est membre élu du board de WIN** pour une implication encore plus importante dans le fonctionnement du réseau.

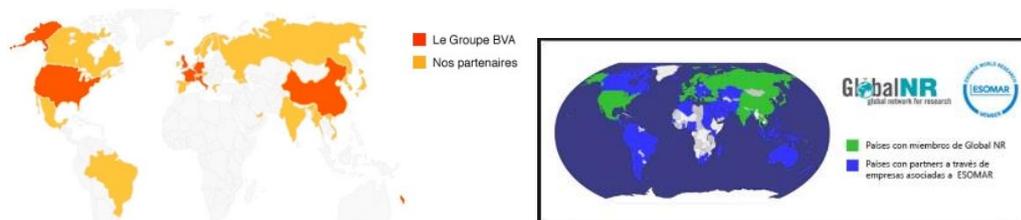
- Le Groupe BVA est également le partenaire français du **réseau Global NR** qui regroupe des instituts d'étude dans 24 pays.



- Avec les réseaux WIN et GLOBAL NR, **le Groupe BVA dispose de deux réseaux puissants dans le monde et d'un réel savoir-faire à l'international.**

Le Groupe BVA s'investit activement dans ces deux réseaux qui rassemblent les plus grands instituts d'études indépendants. Nos filiales et partenaires internationaux sont des experts reconnus sur leurs marchés locaux.

A travers ces réseaux, le Groupe BVA garantit une expertise des marchés locaux et un bureau international de coordination, ainsi que la prestation la plus professionnelle et précise possible, à la hauteur des exigences clients ; sur le marché français pour les clients internationaux et à l'étranger, pour les clients français.



- Une charte d'achat responsable est en phase de mise en place.
- Notre politique achat actuelle porte sur l'achat du papier (papier labellisé TCF FSC/Ecolabel), sur l'inclusion de critères RSE dans le cahier des charges pour les fournisseurs et prestataires, sur la priorité de travailler avec le secteur protégé dès que cela s'avère possible (accord en cours).
- La politique d'achats responsables fait partie des priorités du Groupe BVA pour le plan d'actions RSE en cours.



Normes internationales du travail

Rappel du Principe N°3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

- **Toutes les Instances Représentatives du Personnel (IRP) sont présentes** par entité dans le Groupe BVA pour **assurer le dialogue social** (consultation, concertation, dialogue, négociation, ...) :
 - Délégués du personnel (DP)
 - Comités d'établissement (CE), Comité Central d'Entreprise (CCE) et Comité de Groupe
 - Comités d'hygiène et de Sécurité au Travail (CHSCT)
 - Délégués syndicaux (DS)
- **Les IRP se réunissent régulièrement :**
 - Réunions mensuelles pour les DP et CE
 - Réunions trimestrielles pour le CHSCT
 - Négociations et accords avec les DS
 - Réunions exceptionnelles dès que nécessaire
- Le Groupe BVA met à disposition des représentants du personnel les moyens et locaux nécessaires à l'exercice de leur mandat. Les procès-verbaux des réunions sont communiqués aux salariés via l'intranet.
- Les IRP ont été consultés pour valider le règlement intérieur et la charte du bon usage du système d'information de leur entité.
- La politique d'augmentation salariale est négociée chaque année avec les partenaires sociaux (NAO).
- Les entités du groupe appliquent la réglementation relative au respect du droit à l'image des salariés du Groupe.

Rappel du Principe N°4 : Les entreprises sont invitées à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

Rappel du Principe N°5 : L'abolition effective du travail des enfants

- Le Groupe BVA se conforme aux lois nationales et autres lois applicables sur le travail des enfants, le travail forcé, la santé et la sécurité, la formation sur la santé et la sécurité, la liberté d'association et droit à la négociation collective, les pratiques disciplinaires, les heures de travail.



Rappel du Principe N°6 : Les entreprises sont invitées à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

En matière d'égalité professionnelle :

- Le Groupe BVA a conclu un accord d'entreprise, avec les partenaires sociaux, pour **garantir la mixité et l'égalité professionnelle**, et développer une réelle égalité des chances et de traitement en matière de recrutement, de formation, de conditions de travail, d'évolutions professionnelles et de rémunération.
 - Dans le cadre de la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (août 2014), **notre accord sur l'égalité professionnelle**, signé le 18/07/2012, a fait l'objet d'une renégociation fin 2016 / début 2017.
 - En matière de **politique d'emploi en faveur des Seniors**, un **accord de génération** a été signé pour les différentes entités en novembre 2013.
 - Le Groupe BVA veille particulièrement à **ne pratiquer aucune discrimination** qu'elle soit basée sur le sexe, l'âge, les origines ethniques (98 nationalités différentes représentées au sein du groupe) ou les adresses postales des candidats aux postes ouverts.
 - Nous veillons à ce que :
 - Les bases de données « salariés » ne contiennent aucun commentaire discriminant ;
 - Les annonces soient rédigées dans le respect de la stricte neutralité.
- L'exercice d'un emploi ou d'une activité professionnelle n'est pas conditionné au sein du Groupe BVA par l'appartenance à l'un ou l'autre sexe.
 - En 2015 et en 2016, il y avait 44 % d'hommes et 56 % de femmes chez BVA (respectivement 39% et 61% en 2014).
- Au niveau du **recrutement des collaborateurs vacataires** (pour la collecte des enquêtes), le Groupe BVA se mobilise pour **faciliter l'insertion professionnelle des étudiants** (annonces au CRIJ, CROUS...), **des personnes éloignées de l'emploi** (de 5 à 15% selon les dispositifs), **des populations en situation d'insertion** (contact avec Cap Emploi ; sous-traitance à des sociétés spécialisées faisant appel à des salariés en situation de handicap pour des prestations de saisie, de mise sous pli, de reprographie, de ménage...) **ou de réinsertion**. Le Groupe BVA a notamment mis en place un pôle de 12 enquêteurs téléphonique à la prison de Muret (31).
- Le Groupe BVA se mobilise pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes et favoriser l'accès au 1er emploi :
 - Signature de la charte du dispositif « Tremplin Jeunes APEC ». Nous nous engageons à diffuser nos offres d'emploi sur Apec.fr et à recevoir en entretien tout jeune correspondant au profil de l'offre ou à lui apporter une réponse.



- En 2016, sur 27 stagiaires réalisant leur stage de fin d'études au sein de BVA, 4 ont été recrutés (10 sur 31 en 2015).
- En 2016, BVA a obtenu **le label « Happy Trainees »** (par Meilleures-entreprises.com) qui récompense les meilleures entreprises pour y faire un stage.

En matière de diversité au sein du groupe :

- Les ressources humaines sont gérées en tenant compte des diversités culturelles et sociales et en respectant l'équité et les droits de l'homme.
- Le Groupe BVA favorise l'emploi des personnes en situation de handicap (visible ou invisible) :
 - En 2016, le Groupe BVA a renforcé sa campagne de sensibilisation auprès de l'interne quant à **l'emploi de travailleurs reconnus RQTH** ou via le recours au milieu protégé :
 - communications Intranet ;
 - courriers personnalisés sur l'intérêt à faire reconnaître son handicap dans le cadre du maintien dans l'emploi ;
 - octroi d'un jour de congé supplémentaire pour effectuer des démarches.
 - Le groupe poursuit ses objectifs : développer le recrutement des personnes subissant une limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société en raison d'une altération ou d'un trouble de santé invalidant :
 - Valorisation de l'emploi et du recours au secteur protégé / adapté.
 - Communication sur l'Intranet du groupe avec annuaire des secteurs d'activité et des correspondants dans les ESAT avec qui nous pouvons travailler (bureautique/ imprimerie/ reprographie/ mise sous pli ; partenariats avec les ESAT suivants : Atelier de la Villette, Atelier de la Castille, Handirect).
 - Ouverture des postes à pourvoir aux CAPEMPLOI.
 - Favoriser le maintien dans l'emploi et conforter le recours au secteur protégé.
 - Depuis 2016, le Groupe BVA se fait accompagner par des consultants externes spécialisés dans la politique de handicap notamment pour organiser des permanences d'information et aider au montage des dossiers RQTH.
- Le Groupe BVA a initié **un chantier QVT** (Qualité de Vie au Travail) qui va planifier des actions sur le respect vie professionnelle / vie privée, le temps de travail, le télétravail et le bien-être des salariés.



En matière de solidarité et d'entraide :

- Le Groupe BVA a mis en place un dispositif de cohésion sociale, basé sur des valeurs de solidarité et d'entraide, qui donne la possibilité aux salariés de faire **don de jours de repos pour aider un collègue** qui a besoin de temps pour s'occuper d'un proche gravement malade ou en fin de vie.

En 2016, une révision de l'accord d'entreprise permet de faire **don de jours au niveau du groupe** et pas seulement au sein d'une entité.

- La Direction octroie une journée de congé supplémentaire à toute personne salariée reconnue RQTH afin de réaliser des démarches.
- Au sein des entités du Groupe BVA, les pères et mères bénéficient d'un congé pour enfant malade à hauteur de 2 journées par an et donnant lieu à rémunération.

- Par ailleurs, en 2015, le Groupe BVA a participé au défi solidaire de Babyloan, le 1er site européen de prêt solidaire.

Il a permis aux salariés d'aider des micro-entrepreneurs de leur choix, dans une quinzaine de pays, en leur prêtant une somme d'argent de façon désintéressée.

De son côté, BVA a versé un abondement correspondant au montant de la contribution des salariés afin de doubler la valeur du prêt.

Ces micro-crédits solidaires permettent de soutenir des projets et d'aider des micro-entrepreneurs à développer leur propre activité de subsistance.



Environnement

Rappel du Principe N°7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

Rappel du Principe N°8 : Les entreprises sont invitées à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Rappel du Principe N°9 : A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Le Groupe BVA a engagé une politique visant à optimiser ses pratiques dans le domaine du Développement Durable débouchant sur un certain nombre d'actions concernant l'ensemble de ses interventions :

- Certification HQE (Haute Qualité Environnementale) pour l'immeuble de BALMA (31)
- Collecte, recyclage et pratiques éco-responsables en matière de papier
- Pratiques éco-responsables concernant les autres déchets
- Politique responsable en matière de GES
- Politique responsable en matière d'environnement en interne et en externe
- Actions en matière de cohésion sociale et de développement social
- Promotion des activités culturelles et sportives locales

Ces différentes actions sont décrites ci-après.



Le Groupe BVA a engagé une politique de recyclage de ses déchets tertiaires.

Collecte, recyclage et pratiques éco-responsables en matière de papier :

- **Déchets papier et carton :** Le Groupe BVA a signé un contrat avec GREENBURO et TRIETHIC (Entreprise Adaptée) ; depuis le 19 octobre 2012, les déchets de papier sont collectés pour être recyclés.
 - En 2016, la masse collectée de « Papier », sur le site de Boulogne Billancourt, s'est élevée à 9174kg (vs 7590 kg en 2015). En 2016, la collecte et le recyclage du papier de bureau a permis de réduire la pollution et les rejets de CO2 (1 639,853 kg), d'économiser l'eau (201,255 m3), l'énergie (27 504,844 kwh) et la forêt (14 907,75 kg de bois), et de contribuer à créer ou à maintenir l'emploi.

En 2016, la société TRIETHIC BY GAIA a créé un emploi à temps plein. Par les quantités de matières confiées à TRIETHIC, le Groupe BVA y a contribué à hauteur de 0,070 ETP (Équivalent Temps Plein).
 - Socialement engagée, Greenburo permet à des personnes exclues du marché de l'emploi d'avoir un travail à temps plein.
- **Papier utilisé :** Le Groupe BVA a opté pour l'utilisation exclusive de papier TCF FSC/Ecolabel (qui certifie une gestion écologique des forêts).
- **Politique d'impression écoresponsable :** Le Groupe BVA a mis en place une politique d'impression écoresponsable.
 - L'ensemble des ordinateurs ont été formatés par défaut en impression noir et blanc, et recto/verso ;
 - Nous utilisons des copieurs derniers modèles répondant aux normes et labels d'Eco Energy. Ils sont paramétrés pour une utilisation Eco Citoyenne (aperçu avant impression, mode brouillon, recto-verso, noir et blanc...) pour optimiser les usages et limiter les gaspillages. Des fiches environnementales sont disponibles pour tous les modèles.
 - Les collaborateurs ont été sensibilisés à réduire leur consommation de papier (réduction du volume d'impression, réduction des impressions en couleur, impression recto-verso, 2 pages par feuille) et limiter leur utilisation du support papier (mise en place de bases de données partageables ; communication par mails ; utilisation comme papier brouillon du verso de documents déjà utilisés ; ...).
 - Nous privilégions la remise de rapports d'étude électroniques à nos clients en leur proposant la mise à disposition des livrables par mail, sur clé USB, ou sur des plateformes on line, plutôt que des rapports imprimés.
- **Poubelles :** Des poubelles spécifiques papiers ont été mises en place dans les locaux et des bacs de tris spéciaux dans l'immeuble pour collecter le papier blanc d'une part et coloré d'autre part. Les quantités collectées font l'objet d'un suivi détaillé.



Pratiques éco-responsables concernant les autres déchets :

- **Recyclage des consommables d'impression usagés, informatiques et bureautiques, et autres déchets :**
 - Le Groupe BVA a signé un contrat avec la société INNOTECH sur le site de BALMA (31) et le Consortium CONIBI en région parisienne, auquel notre fournisseur d'imprimantes et copieurs est affilié, pour la récupération (recyclage ou réemploi) des cartouches d'encre et toners.
 - Des collecteurs de piles sont mis à disposition des salariés et récupérés par notre fournisseur de fourniture de bureau Fiducial.
 - Les lampes et équipements électriques usagés sont collectés et recyclés par la société Recylum, un éco-organisme agréé.
 - Le Groupe BVA procède également à des dons, revente / revalorisation d'ordinateurs, serveurs ou matériel informatique avec des sociétés spécialisées et des associations (Phoenix-Micro, Association Sotراسي à Kinshasa qui travaille avec des Ecoles au Congo, ...) ;
 - ainsi qu'à la revalorisation des téléphones mobiles (don effectué à Grow Movement via l'entreprise Redeem Group chargée du recyclage).
- **Dons :** Le Groupe BVA fait régulièrement des dons à des associations (Restos du Cœur, SPA, I.M.E., ...) et à des écoles.
- **Gobelets :** Afin de limiter la consommation de gobelets en plastique, chaque salarié du groupe s'est vu remettre un mug BVA 100% DD (« tasses » fabriquées à partir de plastique recyclé).

Politique responsable en matière de GES :

Le Groupe BVA a mis en œuvre des actions pour diminuer ses consommations d'énergie.

- **Réduction des déplacements :**
 - Les salles de réunion sont équipées d'un système de visio-conférence qui permet d'organiser des réunions à distance et de limiter les déplacements entre les différents sites du Groupe BVA lors de réunions internes ou avec des clients/ fournisseurs.
 - Les postes informatiques des salariés sont équipés de Skype Entreprise permettant de privilégier les audio conférences. Certains postes peuvent être équipés de la messagerie Pandion.



- **Matériel informatique et datacenter :**

- Nous utilisons des copieurs derniers modèles répondant aux normes et labels d'Eco Energy. Ils bénéficient du label Energy Star permettant de réduire de 60% leur consommation d'énergie.
- Le Groupe BVA privilégie l'utilisation de matériel de dernière génération, récent et peu consommateur en énergie, et transforme progressivement le parc d'ordinateurs du groupe en portables moins énergivores (65% du parc hors PRS ; selon la puissance, la consommation est de 150 à 300 kWh/an vs 600 kWh/an pour les postes fixes).
- Par ailleurs, les ordinateurs sont paramétrés avec :
 - Une déconnexion automatique à 10' (règle de sécurité informatique)
 - Une mise en veille automatique à 30' (équivalent à seulement 1/3 de la consommation en fonctionnement)
 - Nous utilisons des rallonges électriques avec interrupteur ; les salariés du groupe veillent à respecter la politique d'extinction du poste de travail en fin de journée ; ...
- Concernant l'hébergement des données, des serveurs basse consommation (80 W/h au lieu de 300 W/h) sont systématiquement installés depuis 2010 par notre datacenter Ataraxie, qui par ailleurs, possède une salle d'hébergement avec des caractéristiques respectueuses de l'environnement (mise en place de couloirs chauds avec ambiance à 24 degrés, système le plus performant énergétiquement ; climatisation InRow, l'air chaud du couloir est traité à partir de 30 degrés ; gaz d'extinction totalement neutres ; éclairages 100% Led ; ...).

- **Autres actions en matière de consommation d'énergie :**

- A Balma, les espaces communs ont été équipés de détecteurs de présence et de minuteries pour mieux gérer la consommation d'électricité.
- L'entreprise BVA et sa filiale INFERENCE Opérations ont mandaté la société Green Alternative afin de réaliser un audit énergétique de ses transports et de ses bâtiments (février 2016) conformément au Décret n° 2014-1393 du 24 novembre 2014 relatif aux modalités d'application de l'audit énergétique prévu par le chapitre III du titre III du livre II du code de l'énergie. Cela a donné lieu à la mise en place d'un plan d'actions sur 2016/2017 :
 - Coupures des chauffages en période d'inoccupation.
 - Re-lamping vers luminaires LED.
 - Réflexion à l'introduction de la technologie hybride dans la flotte automobile.
 - Equipement avec des pneus moins énergivores.
 - Formation à l'éco-conduite des collaborateurs.
- **Plan de mobilité :** La réalisation d'un PDE, visant à optimiser et à augmenter l'efficacité des déplacements liés à l'activité de l'entreprise, est à l'étude.



- **Consommation d'eau :**

- Les toilettes du site Balma ont été équipées de robinets d'eau à fermeture automatique.
- Depuis avril 2017, sur le site de Boulogne Billancourt et via la société Elis, les fontaines à eau réseau (un système qualité certifié ISO 9001) remplacent progressivement l'ensemble des fontaines à bonbonne d'eau, participant ainsi à une meilleure politique de développement durable.

- **Digitalisation des bulletins de paie et dématérialisation des titres restaurant et de la demande de congés :**

- Depuis mars 2016, la paie des enquêteurs du groupe (BVA Mystery Shopping, Inference Operations, Interview) a été progressivement totalement dématérialisée.
- Depuis octobre 2016, les fiches de paie de l'ensemble des salariés sont digitalisées et déposées chaque mois dans le coffre-fort électronique personnel et sécurisé, Peopledoc, que le Groupe BVA met à disposition de ses salariés.

Peopledoc est notre tiers de confiance, un expert de la digitalisation RH, qui garantit la confidentialité et l'authenticité de tous les documents envoyés. L'archivage est ensuite assuré par la Caisse des Dépôts et Consignation pour une durée de 50 ans (une garantie contre la perte). Tous les documents sont certifiés (valeur à l'identique que les versions papier).

- Depuis mars 2016, les salariés ont la possibilité de basculer leurs titres restaurant sur leur mobile via l'application Resto Flash, qui permet de simplifier l'utilisation des titres restaurant : accessible via mobile, l'application sécurisée permet de payer le montant exact de son addition.
- Depuis mars 2017, la digitalisation des demandes de congés payés, RTT et absences exceptionnelles a été mise en place pour l'ensemble du Groupe BVA.



Politique responsable en matière d'environnement :

• **Formation et information :**

- Le Groupe BVA organise des conférences sur des thématiques liées au Développement Durable pour contribuer à la formation et l'information des collaborateurs (énergie, réduction des déchets,...).
- Le Groupe BVA a réalisé, en 2013 et 2014, un baromètre annuel de l'engagement durable des citoyens publié sur son site pour donner aux entreprises et pouvoirs publics des enseignements afin d'optimiser leur démarche de développement durable.
- Le Groupe BVA a été partenaire du Forum Changer d'Ere de 2013 à 2016.
- Le Groupe BVA coopère avec la recherche académique.
- Visite et présentation de nos métiers en septembre 2016 dans le cadre de "L'entreprise pour l'école" (Ministère de l'Education Nationale) qui permet d'agir ensemble pour construire le parcours avenir des collégiens et lycéens.
- En matière de sécurité informatique, 5 COOC (Episodes vidéo) ont été réalisés et diffusés auprès de l'ensemble des collaborateurs au cours du 1er semestre 2016 pour les sensibiliser sur : le phishing, le piratage de mots de passe, les logiciels malveillants, la navigation non sécurisée et les usages malveillants des réseaux sociaux, les périphériques et le transfert de données.
- D'autres dispositifs sont mis en place, principalement avec la BU Innovation, pour favoriser le développement, les connaissances et les compétences des collaborateurs :
 - Workshop, lunch & learn
 - Partage de « bonnes pratiques »
 - Master class : Mooc/ Cooc
 - Toolkits
 - Knowledge Management (plateforme de connaissances en cours de développement).



Cohésion sociale, développement social :

- **My BVA Café :** Pour contribuer à renforcer le lien social au sein de l'entreprise, un petit déjeuner quotidien (du lundi au vendredi) est offert aux salariés sur le site de Boulogne Billancourt.

Le nouveau My BVA Café, situé au 1er étage, a vu le jour en septembre 2016. Un espace de plus de 150m² mieux adapté aux besoins du groupe, dédié au déjeuner et au petit déjeuner.

My BVA Café est aussi un espace pour des pauses café, pauses-déjeuner, pauses-goûter, pauses-potins, pauses-baby foot, pauses-coup de fil, ou pour des réunions improvisées.

Des machines à café, des distributeurs de boissons, de snacks et friandises sont disponibles dans l'espace détente.

- **Evènements culturels et sportifs** sont régulièrement organisés par le Groupe BVA pour développer et renforcer la cohésion sociale au sein du groupe.
- **L'équipe Happiness Producers :** Pour contribuer à donner le sourire à nos différents publics, l'équipe Happiness Producers a vu le jour en octobre 2016 et incarne face aux collaborateurs et aux clients l'état d'esprit du Groupe BVA. Outre des tâches administratives (gestion du courrier, logistique des salles de réunion,...), l'équipe assure l'accueil physique et téléphonique des visiteurs de la société, et participe à la création et à l'animation d'évènements internes, sportifs et culturels (Tournois, Défis, Challenges) pour animer le quotidien de nos collaborateurs.

Promotion des activités culturelles et sportives locales :

Le Groupe BVA a mis en place une démarche d'animation interne pour renforcer les liens au sein de l'entreprise et développer l'esprit Corporate des collaborateurs.

- **Organisation d'évènements sportifs :** Depuis plusieurs années, le Groupe BVA permet à ses collaborateurs et à ses clients de participer à des évènements sportifs (Paris-Versailles, Marathon International Toulouse Métropole).
- **FC BVA :** Le Groupe BVA est représenté par une équipe de football et compte à son actif trois éditions en tant qu'organisateur de la coupe du Tournoi Inter-Instituts, deux fois finaliste. 3^{ème} de Division 2 au terme de la saison 2015-2016 et promu en Division 1 des Hauts-de-Seine (foot à 7). En mai 2016, le FC BVA remportait le 4^{ème} Tournoi Inter-Instituts (foot à 5), regroupant 18 équipes.



- **Autres animations internes & externes** : Petits déjeuners de Noël organisés par les différentes équipes durant une semaine, repas Halloween, goûter-tombola du CE à Noël, Chasse aux œufs de Pâques, réunion/pique-nique du CE, Euro, Mondial, Tournoi de Babyfoot interne et Inter-Instituts ; soirées du Groupe BVA deux fois par an.
- **Panier bio** : Mise en place sur les sites de Balma et de Boulogne Billancourt d'un système d'approvisionnement de produits alimentaires bio et/ou en circuit court livrés sur le lieu de travail.

Lutte contre la corruption

Rappel du Principe N°10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

- Le Groupe BVA est adhérent au **SYNTEC** et est membre d'**ESOMAR**. Ces organismes définissent et garantissent, au niveau national et international, l'ensemble des règles déontologiques de la profession, que le groupe s'engage à respecter et promouvoir (www.syntec.fr, Syndicat des sociétés d'Etudes et de Conseils. www.esomar.org, Esomar a défini le code international CCI / ESOMAR des Etudes de marché et d'opinion).
- Le Groupe BVA pratique des contrôles stricts à toutes les étapes d'une étude pour assurer la fiabilité des résultats.
- BVA est également :
 - Certifié **OPQCM** (Office Professionnel de Qualification des Conseils en Management) pour les entités BVA et IO (2013 - 2017) ;
 - Membre de l'**ADETEM** (Association Nationale du Marketing) ;
 - Membre de l'**ASOCS** (Association des Sociétés d'étude de l'Opinion et du Comportement dans le domaine de la Santé).
- Le Groupe BVA est évalué **ECOVADIS** avec une note de 54 sur 100 (dernière évaluation mars 2016).
- Une charte Achat est en phase de mise en place.